

Les publications originales en langue anglaise intitulées *Weekly overview reports of RAPEX notifications* (ci-après: «les notifications RAPEX»), publiées sur «Europa», le site internet officiel de l'Union européenne, par la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne, peuvent être réutilisées à des fins commerciales ou non commerciales<sup>1</sup>, sous réserve du respect des conditions suivantes:

**a) ne pas altérer le sens/le message original des notifications RAPEX<sup>2</sup>, c'est-à-dire:**

- ne pas modifier sur le fond le texte ou les illustrations des notifications RAPEX;
- ne pas utiliser les photographies intégrées dans les notifications RAPEX dans un autre contexte que celui visant à en assurer la rediffusion dans le cadre original des notifications RAPEX;
- dans le cas d'une traduction, la publication de cette dernière doit faire figurer comme titre principal la traduction directe dans la langue cible de *Weekly overview reports of RAPEX notifications*;
- mentionner clairement l'année et la semaine de la notification RAPEX concernée dans l'ouvrage final;
- modifier sans délai l'ouvrage final conformément aux mises à jour publiées par la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne;

**b) la source des notifications RAPEX doit être mentionnée comme suit:**

«*Weekly overview reports of RAPEX notifications*, publiés gratuitement en anglais sur le site <http://ec.europa.eu/rapex>, © European Union, 2005-[année en cours].

*Les informations publiées dans les rapports hebdomadaires sont fournies par les points de contact officiels des États membres de l'UE et de l'AELE/EEE. Au titre de l'annexe II.10 de la directive relative à la sécurité générale des produits (2001/95/CE), la responsabilité des informations fournies incombe à la seule partie notifiante. La Commission décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies.»*

En cas de traduction:

«Traduction en [langue de la traduction]: © [nom du détenteur du copyright], [année].  
La responsabilité de la traduction repose entièrement sur [nom de l'éditeur/ du détenteur du copyright]»;

**c) la Commission européenne et la partie notifiante ne peuvent pas être tenues pour responsables des conséquences de la réutilisation des notifications RAPEX;**

**d) ne pas reproduire le logo RAPEX sans autorisation préalable<sup>3</sup>**, et l'emblème de l'Union européenne doit être utilisé conformément à l'Accord administratif avec le Conseil de l'Europe concernant l'utilisation de l'emblème européen par des tiers (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:271:0005:0005:fr:PDF>).

<sup>1</sup>Gratuitement et de manière non exclusive, sur format papier et/ou en tout format électronique, à travers le monde et pour la durée légale du copyright, étant entendu que le droit d'auteur sur les notifications RAPEX originales appartient exclusivement à l'Union européenne.

<sup>2</sup> Dans ce cadre, au moment de la première publication des notifications RAPEX réutilisées, vous êtes invités à informer immédiatement la direction générale (courriel: [JUST-OP-LICENCES@ec.europa.eu](mailto:JUST-OP-LICENCES@ec.europa.eu)) de l'adresse ou des adresses web auxquelles les notifications RAPEX sont publiées, et/ou en envoyer une version électronique au format PDF, par exemple si ces dernières sont publiées sur papier.

<sup>3</sup> [JUST-OP-LICENCES@ec.europa.eu](mailto:JUST-OP-LICENCES@ec.europa.eu)